

## Fiche d'inscription

ENR-FOR-04 REV 00

Entreprise : .....

Matricule Fiscale : .....

Adresse : .....

Personne de contact : .....

Mode de financement :  TFP  Fond Propre  Autres

Tél. : ..... Fax : ..... E-mail : .....

THEME	FORMATEUR	DATE	LIEU	PRIX	NOMS DES PATICIPANTS
<b>Les exigences de la norme SA 8000 V 2014 et audit</b>		<b>23,24 et 25 Mars 2020</b>		550 DT HTVA par participant	

**N.B :** Nos raisons justifiant la bonne qualité de cette action de formation :

- 1) Animateur de haut niveau sur les plans théoriques et pratiques.
- 2) Méthode pédagogique appropriée.
- 3) Supports et documents pédagogiques exclusifs remis gratuitement à chaque participant.
- 4) Prix raisonnable :

Notre prix couvre la formation, block notes, stylos, attestations de formation, pause-café et déjeuner.

Pour de plus amples détails, prière de nous contacter aux coordonnées suivantes :

Tél : 71 820 749 – 74 406 418 Fax : 71 820 689 – 74 406 419 Mobile : 29 332 516

Email : [formation@zmc.com.tn](mailto:formation@zmc.com.tn) . Site web: [www.zmc.com.tn](http://www.zmc.com.tn)

Date :  
Cachet et Signature

## **Conditions générales de la formation**

### **Inscription au séminaire**

De façon générale, les inscriptions se font avec indication du numéro de séminaire/conférence.

L'inscription doit préciser le nom du participant, l'adresse du donneur d'ordre, la dénomination du séminaire avec précision du sujet et de la date. En principe, les inscriptions sont irrévocables et confirmées par ZMC sous forme de convocation et de facture.

### **Appui au cours**

Les participants reçoivent une documentation consistante. Les droits d'auteurs sont de la propriété exclusive de ZMC.

### **Prestations**

A la fin de chaque séminaire, chaque participant reçoit une attestation de participation. Lorsqu'un séminaire est clôturé par un test écrit, une attestation est établie en cas de succès et une attestation de participation en cas de non succès.

### **Droit d'inscription**

Les frais d'inscription sont fixes et sont indiqués sur les programmes et les annonces des différents événements. Les frais d'inscription sont payables sur présentation de la facture. Tous les frais annexes (Exp : Hébergement, frais de transport, frais de transferts à partir de l'étranger) sont à la charge du participant.

### **Changement du programme ou de formateur**

ZMC se réserve le droit de changer au plus tard 10 jours avant la date d'échéance de l'action de la formation, le lieu du séminaire, les dates ou autre changement de programme. Le séminaire ne peut avoir lieu qu'en cas d'un nombre minimum de participants. Dans le cas où ce nombre n'est pas suffisant, le candidat reçoit un avis d'annulation de l'action de formation.

### **Annulation d'inscription**

Toute annulation d'inscription doit se faire par écrit. En cas d'absence durant la période du séminaire, aucun remboursement ne sera fait.

### **Protection d'information**

Toutes les informations concernant les participants respectivement leurs employeurs, seront mémorisées et uniquement utilisables à des fins internes à ZMC.